

Appel à projets artistiques
Pour la 8^{ème} édition de
LA MARCHÉ ENCHANTÉE
18 et 19 décembre 2020

Un événement culturel original, spectaculaire et participatif

A l'entrée de l'hiver La Marche Enchantée invite sur deux soirées petits et grands à découvrir librement près de 30 installations et performances artistiques sur 5 hectares de forêt préservée en cœur de ville.

Avec 4200 visiteurs de tous âges accueillis en une soirée en 2019, cette manifestation s'est imposée comme un temps fort de la Métropole Bordelaise.



Un projet en mouvement : histoire et évolution

Depuis 2013, LE CARROUSEL, Centre social des quartiers ouest du Bouscat, a créé un événement familial original avec l'objectif d'inviter les habitants au voyage, au dépaysement et à l'émerveillement au moment où l'hiver s'installe et où la vie sociale se replie.

Outre l'aspect artistique et événementiel, ce projet s'est organisé autour de la notion d'échange, d'entraide et de prise en compte de l'environnement à l'interface de la Cité et de la Nature.

La contrainte de moyens limités a stimulé la créativité des intervenants permettant la mise en place de propositions singulières et novatrices.

En 2015, les associations Arbrosmoz et Chambre Noire ont rejoint le projet avec leurs compétences et leur savoir-faire événementiel et technique. Le développement des financements et du mécénat ont permis de renforcer les moyens techniques. Le savoir-faire de l'association en matière de lien social et de convivialité a fait le reste pour une manifestation reconnue aujourd'hui pour ses dimensions spectaculaires et humaines.

Ainsi se croisent artistes, habitants et techniciens plusieurs semaines en amont dans des actions de médiation et des ateliers qui préparent le spectacle tout en préservant l'effet de surprise.

En 2019 la nécessité de travailler avec les publics sur la préparation et l'implication de cet événement a fait émerger un espace dédié de rencontre, de construction et d'échanges à l'entrée du Bois. Ce tiers lieu atypique a été expérimenté avec succès sur 2 mois. Cet espace temporaire a vocation à prendre une part importante dans le développement et l'animation du projet en 2020 à partir de septembre.

De 60 personnes en 2013 à 4200 en 2019 le succès public se confirme et s'amplifie d'année en année avec un public familial et intergénérationnel venant autant des quartiers en proximité que de communes urbaines et rurales du département.

La philosophie de l'événement :

DE LA VILLE A LA NATURE... L'HOMME ET L'IMAGINAIRE !

A l'heure d'une prise de conscience de l'influence de l'Homme sur son environnement, mais aussi de sa capacité décuplée à imaginer, transformer, créer, existe-t-il un espoir d'équilibre pour l'avenir ?

Les œuvres éphémères de LA MARCHÉ ENCHANTEE tentent de répondre à la quête d'équilibre entre l'imaginaire, la créativité, la technologie, l'humain, l'émotion et la nature qui nous est vitale.



La ligne artistique de cette édition 2020

L'actualité 2020 nous invite plus que jamais à penser ensemble l'évolution vers un nouveau monde. Cette édition doit refléter **les regards croisés d'adultes et d'enfants sur l'avenir**. Chaque visiteur sera amené à découvrir les différents espaces du Bois comme **une ébauche de nouveaux mondes à appréhender et un rapport nouveau à la temporalité**. Chaque espace doit ainsi incarner **un univers esthétique, sonore et vivant singulier**. Plusieurs propositions artistiques pourront entrer en dialogue et en résonance autour d'une même **approche sensible** ou de **valeurs et d'engagements communs**. **L'interactivité avec le public** est recherchée sans être imposée.

Le principe des « artistes associés » :

Les « artistes associés » apportent leurs idées et univers esthétiques par des **installations ou des performances artistiques pluridisciplinaires**, développant la richesse des propositions. Ils s'engagent à s'inscrire dans **une collaboration dépassant leur propre production** dans un **esprit collectif** au service de la cohérence et de l'esprit de l'événement.

A ce titre, ils peuvent proposer des ateliers impliquant les habitants dans leur production. Des rencontres sont organisées dès la sélection des propositions pour encourager les croisements, les associations de concepts voire l'émergence de co-productions. Le partenariat local est privilégié dans cette démarche et doit permettre l'implication d'acteurs locaux dans ce projet en lien avec les habitants.

Les critères :

Les propositions doivent :

- Respecter la philosophie de l'événement (décrite plus haut) et correspondre à la ligne artistique.
- Être accessibles à un large public essentiellement familial.
- Assurer la même production pour les deux soirs de l'événement (en privilégiant pour les performances des formes courtes de 15 à 20 min maxi jouées plusieurs fois).
- S'intégrer dans l'environnement du Bois et s'adapter aux contraintes (l'espace scénique est la nature et ses aléas météorologiques).
- Présenter un savoir-faire, une technique ou un univers esthétique singulier (nous sélectionnons les projets en fonction de leur complémentarité).
- S'impliquer dans la démarche collective, les rencontres des « artistes associés », et les rencontres avec les habitants.
- Se donner la possibilité de collaborations inter-artistiques pour enrichir les productions et les passerelles amateurs-professionnels.
- Développer la dimension interactive ou l'implication des habitants dans le processus de production ou dans l'exploitation sur le temps de l'événement.

Le mode de contractualisation :

Pour les artistes ou techniciens qui disposent d'une structure ou d'un statut indépendant nous contractualiserons directement (convention / facturation).

Pour les acteurs locaux partenaires, une convention est établie clarifiant les engagements.

Pour les propositions non professionnelles, les matières premières et fournitures peuvent être prises en charge.

Le budget des artistes associés :

Le budget dépend de 3 facteurs :

- Le nombre d'intervenants et leurs statuts
- Les moyens mobilisés et la richesse des productions
- Les propositions de rencontres et d'ateliers

Bien qu'en développement, le budget de la manifestation, dont l'essentiel fait l'objet de partenariat, de mécénat de compétence et de quelques subventions, ne nous permet pas de rémunérer les artistes et techniciens dans des conditions équivalentes aux festivals et lieux de diffusion professionnels.

Toutefois, pour les « artistes associés » soumis au régime de l'intermittence ou d'une obligation de salaire, **nous prévoyons un budget minimum de 450€ TTC pouvant aller jusqu'à 1500€ TTC (incluant les charges).**

Les propositions d'ateliers seront indemnisées à hauteur de 50€/h.

Un soutien technique (lumière, son et installations aériennes) est apporté par une équipe de régisseurs professionnels et expérimentés pour l'adaptation aux conditions de plein-air.

Un service de catering (restauration) est prévu toute la semaine qui précède la manifestation pour l'ensemble des techniciens, artistes et bénévoles de la manifestation en fonction de leur présence.



Le Calendrier 2020 :

10 juin - Lancement de l'appel à candidature
10 juillet - Date limite de recueil des candidatures

Juillet - Sélection des « artistes associés » par le comité d'organisation
Jusqu'à fin août – Repérages et clarification des propositions (dossier technique, planification production ou de co-production, etc.)

Début septembre : Rédaction et signature des conventions et contrats

Octobre-Décembre : production et ateliers + campagne de communication

Du 14 au 17 décembre – Montage, installation, répétitions

18 et 19 décembre – Manifestation (2 soirs de 18h à 23h)

19 au soir (+le 21-22 en journée si besoin) – Démontage (relâche le 20)

Acte de candidature

Fiche de candidature à remplir sur le formulaire en ligne :

<https://forms.gle/YAsVMaK5E3s3MJP46>

Tout artiste amateur, professionnel ou structure peut répondre à cet appel à projet en renvoyant la fiche de candidature dûment complétée :

Jusqu'au 10 juillet 2020 inclus (date limite de réception des fiches de candidature.

Nous contacterons chaque candidat pour les informer des suites données par le comité d'organisation.

Par mail: la.marche.enchantee@gmail.com

Ou par courrier : Association LE CARROUSEL
136 route du Médoc
33110 LE BOUSCAT

Jusqu'au 10 juillet 2020 inclus (date limite de réception des fiches de candidature.

Nous contacterons chaque candidat pour les informer des suites données par le comité d'organisation.